

Les infos

Vendredi 6 décembre 2013



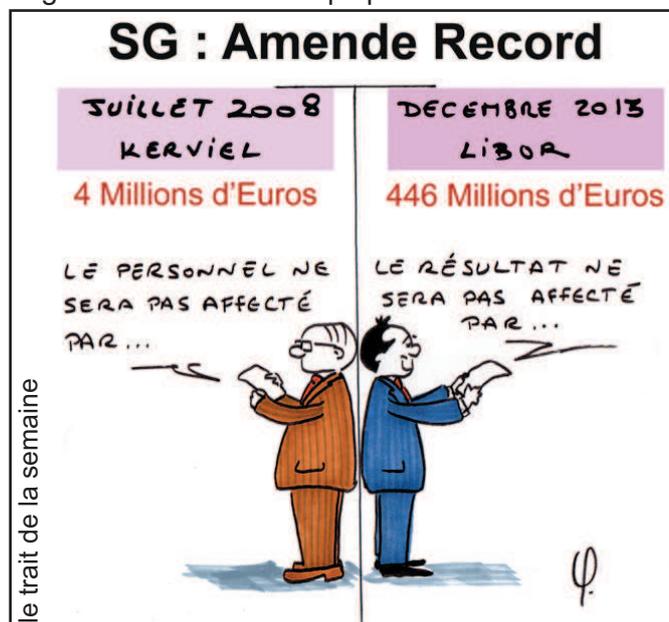
LE DOIGT ET LA LUNE

Comme si nous avons besoin de ça ! Encore une fois, la Générale fait les choux gras, épinglée par la presse, pour cause d'amende record infligée par l'UE : 446 millions, une paille... On notera que Barclays et UBS, dont les traders sont les initiateurs de ces manipulations, s'en tirent avec l'immunité du repentir et la dénonciation. Pour nous, dans cette affaire qui remonte à l'avant Kerviel, il apparaît une fois de plus que l'absence de contrôle est la source, mais que c'est encore la responsabilité de la banque, donc de nous tous par conséquence, qui est pointée à l'extérieur. Car le communiqué de Frédéric Oudéa n'y fait rien, que l'amende ne « *remette pas en cause notre capacité à atteindre nos objectifs financiers* », qu'il faille « *tourner la page* », nous fait une belle jambe ! Ces 446 millions vont bel et bien passer des poches de la Générale à celles de l'UE, s'accumulant avec les précédentes centaines passées dans une addition que nous ne finissons pas de payer au travers des suppressions d'emplois et d'une politique salariale peau de chagrin. Ce qui nous a particulièrement choqués, c'est que Frédéric Oudéa n'ait pas un mot pour le personnel, à part pour des menaces à peine voilées sur notre « *responsabilité personnelle* » et l'habituel appel à serrer les rangs. Et la sienne ? Que va-t-il faire alors qu'on nous propose une prime squelettique dans les négociations salariales qui pèserait misérablement

pour quelques petits millions qui se comptent sur les doigts d'une main à côté des 446 millions à payer pour ces « *agissements répréhensibles* » « *d'un seul opérateur de marché* » ? Ne serait-il pas temps de lui envoyer un message plus musclé ?

LIGNE ROUGE

Corollaire de la « négociation » salariale, la question des rémunérations variables est encore sur le point de franchir la ligne rouge. On sait que le conseil d'administration en réclame toujours plus, aveugle de ses certitudes libérales fondées sur le culte de la performance individuelle, source de toutes les excellences et des richesses... personnelles, naturellement. Sauf que cette politique heurte de plein fouet l'esprit d'équipe et le sens du collectif de travail. Et que veut faire la Direction en 2014... aller plus loin dans l'arbitraire en accentuant le caractère discriminatoire, même si elle préfère l'euphémisme « discriminant ». Or la situation est déjà critique. Tandis que la prime de 300€ en 2013 ne lui a coûté que 5 millions, l'intéressement et la participation 69 millions, le variable distribué a atteint 112,6 millions auquel s'ajoutent les bonus pour la partie SG CIB. Au final, plus de 10% de la masse salariale globale est désormais distribuée sans aucun contrôle ni recours, une situation totalement ubuesque et parfaitement illégale au regard du droit du travail qui impose l'obligation de définir des critères objectifs à ce type de rémunérations, mesurables par le salarié. Pour la CGT, la ligne rouge est franchie et la prétention d'aller encore plus loin inacceptable. Il faut d'abord un rééquilibrage en faveur des rémunérations de base, notamment des augmentations collectives. L'intéressement et la participation, qui sont encadrés par des règles de distribution légales et négociées, doivent rester la principale source de participation aux résultats. Enfin, il faut mettre en place des critères objectifs de répartition pour le variable et une voie de recours.



CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT